

Lettre de Julien Benda à Jean Paulhan, 1934

Auteur : Benda, Julien (1867-1956)

Voir la transcription de cet item

Transcription

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Citer cette page

Benda, Julien (1867-1956), Lettre de Julien Benda à Jean Paulhan, 1934, 1934.
Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX
OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle).

Site *HyperPaulhan*

Consulté le 18/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Paulhan/items/show/13204>

Copier

Information sur la lettre

Date 1934

Destinataire Paulhan, Jean (1884-1968)

Langue Français

Informations sur l'édition numérique

Mentions légales

- Fiche : Société des Lecteurs de Jean Paulhan ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Lettre : Ayants-droit de Jean Paulhan

Éditeur Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)

Notice créée par [Équipe HyperPaulhan](#) Notice créée le 09/04/2021 Dernière modification le 28/11/2025

[1936]

Le Temps, et quelques autres qui
"veulent la lumière", s'indignent à la pensée qu'on pourrait publier
~~la pensée qu'on pourrait publier~~
le rapport Guillaume, "acte illégal" !

~~Le Temps~~

~~Le Temps~~

~~Le Temps~~

~~Le Temps~~

ARCHIVES PAULHAN

Le Temps — qui pourtant fut très fâché —

oublie que, dans l'affaire Dreyfus,
la lumière n'a commencé de poindre que
le jour où le Siecle publia

l'acte d'accusation du Commandant
~~le~~ d'Ormescheville ^{sur le} au procès

de 1894; publication ~~publiée~~

éminemment illégale.

J. B.